matif, le principe est admis, et il ne s'agit plus que de voter les détails d'exécution, c'est-à-dire les articles et les amendements, s'il y a lieu. Cette seconde lecture a lieu en comité. Le chancelier ne la préside jamais, mais bien le président des comités, qui, après la discussion, le chancelier ayant repris la présidence, doit rendre compte des débats. Si aucun amendement n'a été présenté au cours de la discussion, on passe à la troisième lecture. Pendant cette dernière discussion, tout droit d'amendement est supprimé.

Le vote est généralement public et nominal. La majorité des voix est nécessaire pour l'adoption, c'est-à-dire qu'en cas de partage égal la loi est rejetée.

La Chambre des *lords*, en 1876, se composait comme il suit :

| | |
|---|---|
| Princes. . . . | 4 |
| Ducs . . . . . | 21 |
| Marquis . . . | 22 |
| Comtes. . . . | 132 |
| Vicomtes. . . | 31 |
| Archevêques. | 2 |
| Evêques . . . | 24 |
| Barons. . . . | 265 |
| Total. . . | 501 |

Mais deux des *lords* de la Chambre étant inscrits à deux titres différents, on comptait 503 membres.

*** LORDAT** (Jacques), médecin français. — Il est mort à Montpellier en 1870, et non en 1862.

**LORELEY** s. f. (lo-re-lè). Planète télescopique, découverte en 1876 par M. Peters.

**LORENZO (SAN-)**, bourg de France (Corse), ch.-l. de cant., arrond. et à 21 kilom. de Corte; 520 hab.

**LORETTE**, bourg de France (Loire), cant. de Rive-de-Gier, arrond. de Saint-Etienne; pop. aggl., 3,711 hab. — pop. tot., 4,171 hab.

*** LORGERIL** (Hippolyte-Louis, vicomte DE), littérateur et homme politique français. — Après le vote de la constitution de 1875, d'après laquelle l'Assemblée nationale devait nommer elle-même 75 sénateurs inamovibles, M. de Lorgeril fut élu sénateur au sixième tour de scrutin, le 15 décembre 1875, par 340 voix. Il alla siéger à droite, parmi les ennemis des institutions nouvelles, et ses votes au Sénat furent toujours inspirés par le désir de faire échec à la majorité républicaine de la Chambre des députés.

*** LORGUES**, ville de France (Var), ch.-l. de cant., arrond. et à 11 kilom. S.-O. de Draguignan, près de la rive gauche de l'Argens; pop. aggl., 2,880 hab. — pop. tot., 4,210 hab.

*** LORIENT**, ville de France (Morbihan), ch.-l. d'arrond. et de deux cantons, à 70 kilom. N.-O. de Vannes, à l'embouchure du Scorff et du Blavet dans l'océan Atlantique; pop. aggl., 24,640 hab.— pop. tot., 35,165 hab. L'arrond. compte 11 cant., 52 commun., 172,375 hab.

*** LORIOL**, bourg de France (Drôme), ch.-l. de cant., arrond. et à 21 kilom. S.-O. de Valence, au pied d'une colline, près de la rive gauche de la Drôme; pop. aggl., 2,181 hab. — pop. tot., 3,686 hab.

*** LORIS** s. m. — Sur les chemins de fer, Sorte de voiture dans laquelle les ouvriers transportent leurs outils.

*** LORMES**, bourg de France (Nièvre), ch.-l. de cant., arrond. et à 35 kilom. S.-E. de Clamecy, sur une colline au pied de laquelle coulent le Goulat et le Cornillat; pop. aggl., 1,942 hab. — pop. tot., 3,126 hab.

*** LORMONT**, bourg de France (Gironde), cant. du Carbon-Blanc, arrond. et à 5 kilom. N.-E. de Bordeaux, sur la rive droite de la Garonne; pop. aggl., 2,716 hab. — pop. tot., 2,858 hab.

*** LOROUX (LE)**, bourg de France (Loire-Inférieure), ch.-l. de cant., arrond. et à 19 kilom. N.-E. de Nantes; pop. aggl., 1,431 hab. — pop. tot., 4,105 hab.

*** LORREZ-LE-BOCAGE**, bourg de France (Seine-et-Marne), ch.-l. de cant., arrond. et à 28 kilom. S.-E. de Fontainebleau, sur la rive droite du Lunain; pop. aggl., 505 hab. — pop. tot., 854 hab.

*** LORRIS**, bourg de France (Loiret), ch.-l. de cant., arrond. et à 21 kilom. S.-O. de Montargis; pop. aggl., 1,438 hab.— pop. tot., 2,126 hab.

**LORTET**, village de France (Hautes-Pyrénées), cant. de La Barthe-Mour, arrond. de Bagnères-de-Bigorre, à 40 kilom. de Tarbes; 556 hab.

Une nouvelle grotte vient d'être découverte à Lortet par M. Piette. Cette grotte va en s'élargissant et présente un petit trou par lequel pénètre le jour. Une seconde chambre s'ouvre à l'est; au fond, elle est fermée par des stalactites bouchant un trou qui servait de passage pour pénétrer dans d'autres compartiments.

Après avoir percé la stalagmite du plancher, au milieu du vestibule, M. Piette a trouvé des mâchoires de renne et de cerf adhérentes à la surface interne des plaques arrachées par la pioche et le levier. Un amas de cendres et de charbon était sous la stalagmite; il y avait là beaucoup d'os brisés. Une fouille, pratiquée à 1m,60 de profondeur, mit en évidence la coupe suivante :

0m,20, stalagmite formant le parvis de la grotte;

1m,02, foyers noirs, pleins d'ossements brisés en long, de mâchoires d'animaux fracturées, de silex taillés et de bois de renne travaillés;

1m,38, terre jaune, mêlée de cendre et de charbon, contenant les mêmes objets et les mêmes ossements que la couche précédente.

A cette profondeur, M. Piette fit enfoncer un levier en fer de plus d'un mètre de longueur; ce levier entra tout entier dans la terre sans rencontrer de résistance. Il y a donc là des foyers superposés d'une épaisseur considérable. M. Piette a recueilli des grattoirs, des couteaux, des pointes en silex, des lissoirs en bois de cerf, des poinçons, des aiguilles, des pointes de lance, des flèches barbelées en bois de renne.

Parmi les animaux dont il a recueilli les ossements, il cite l'ours actuel des Pyrénées (*ursus arctos*), le loup, le cerf, le renne, le chamois, le bouquetin, le bœuf, le cheval, le coq de bruyère. Le cerf paraît beaucoup plus abondant que le renne. Sur un fragment de bois de renne est gravé un coq de bruyère, animal qui habite encore aujourd'hui les environs de Lortet.

Il y a là plus de 500 mètres cubes de cendres pleines de débris, conservés intacts sous une couche de stalagmites, sans mélange possible avec les vestiges des âges suivants. C'est la demi-civilisation des sauvages raffinés qui ont vécu à l'âge du renne.

**LOSE** s. f. (lô-ze). Pierre plate et quadrangulaire, qui sert à couvrir les maisons en Savoie et en Piémont.

**LOSERON** s. m. (lô-ze-ron — rad. *lose*). Ouvrier qui couvre les toits avec des loses.

*** LOT** (DÉPARTEMENT DU). D'après le recensement de 1876, le département du Lot a une population de 276,512 habitants. Aux termes de la loi constitutionnelle, il nomme 2 sénateurs et 4 députés. Dans la nouvelle organisation militaire, il appartient à la 17e région, 17e corps d'armée, dont le quartier général est à Toulouse. Cahors est une subdivision de région et la résidence du général commandant la 66e brigade d'infanterie, qui dépend de la 33e division, dont le quartier général est à Montauban.

*** LOT-ET-GARONNE** (DÉPARTEMENT DE). D'après le recensement de 1876, la population de ce département est de 316,920 habitants. Aux termes de la loi constitutionnelle, le département de Lot-et-Garonne nomme 2 sénateurs et 4 députés. Dans la nouvelle organisation militaire, il appartient à la 17e région, 17e corps d'armée, dont le quartier général est à Toulouse. Agen et Marmande sont des subdivisions de région. A Agen réside le général commandant la 65e brigade d'infanterie, dépendant de la 33e division, dont le général réside à Montauban.

*** LOTERIE** s. f. — **Encycl.** Nous empruntons au journal anglais *The Times* de curieux détails sur la *loterie* en Chine. Chez les Chinois, la *loterie* donne satisfaction aux dispositions que toutes les classes de la société montrent pour le jeu, et elles en usent largement. Il existe à Hong-Kong beaucoup de *loteries* autorisées, publiques et privées. La « Compagnie de l'opium, » qui est une des principales, possède le droit de vendre l'opium préparé dans la colonie et pour l'exportation. Il y a quatre ou cinq établissements pour la vente en gros, qui fournit chaque mois, pour l'exportation en Californie, des quantités énormes. Mais, outre ces magasins de vente en gros, il faut aussi satisfaire aux besoins locaux; aussi la Compagnie a-t-elle obtenu l'autorisation d'ouvrir des boutiques dans chaque quartier de la ville pour le débit de sa marchandise.

Quel rapport peut-il donc y avoir, dans l'esprit des Chinois, entre fumer l'opium et se livrer au jeu? C'est une question difficile à résoudre; mais le fait est que, avec le privilége de la ferme des jeux, il n'y a pas une boutique d'opium qui ne soit une *loterie*, où à toutes les heures du jour on peut rencontrer les Chinois qui mettent toutes les chances de leur vie sur un bon numéro. Un comptoir séparé est ordinairement établi pour la *loterie* connue sous le nom de *Pak-kop-pin*. *Pak-kop* veut dire pigeon blanc; *pin*, billet; c'est donc le « billet du pigeon blanc. » Si vous demandez à un Chinois pourquoi la *loterie* se nomme ainsi, il vous dira qu'on se servait dans le principe d'un pigeon messager pour répandre la nouvelle aussitôt que le tirage de la *loterie* avait eu lieu.

Voici les détails de ce jeu : sur un petit morceau de papier sont tracés 80 caractères; ces lettres sont prises dans le *Tsin-tsz-mun* ou les *Mille caractères classiques*, un des livres élémentaires qu'apprennent les Chinois. Ce livre a été composé par un ancien sage à la suite d'un pari fait avec un officier, qui lui donna mille caractères pris au hasard pour en faire des vers, sans en omettre, en ajouter ou en répéter aucun. L'ancien sage réussit; ce fut l'œuvre d'une nuit; mais l'effort intellectuel avait été si grand, que, quand il eut achevé sa tâche, ses cheveux étaient devenus blancs.

Voici la traduction de quelques lignes de cet ancien classique : les lignes portent quatre caractères, comme *tien-ti-un-wong*, ce qui signifie : *tien* le ciel, *un* est gris, *ti* la terre, *wong* jaune. *U-tsan-hong-fong* : *u* le grand, *tsan* monde, *hong* un vaste, *fong* vide.— *Tien* représente une chance, *ti* une autre, et ainsi de suite. Le joueur, en recevant le billet, marque avec une plume autant de caractères qu'il en achète, 30 à 40 au maximum, mais rarement au delà de 12. Il conserve son billet et l'employé de la *loterie* en conserve un double. A un certain moment, deux fois par jour, à Hong-Kong, on tire la *loterie* au bureau central, et la liste des quelques caractères gagnants qui sortent les premiers sur les 80 est rendue publique dans toutes les succursales des bureaux de *loterie*.

Les joueurs, qui savent à quelle heure se fait le tirage, peuvent y assister, si bon leur semble, mais ils le font rarement. Quand la liste a été publiée, s'ils ont marqué les caractères gagnants, ils se présentent à la *loterie* et reçoivent le montant de leur gain, déduction faite de 7 pour 100 que retient ordinairement la banque.

La seconde espèce de *loterie* est connue sous le nom de *tsz-fa*, *fa-wuy* ou *koo-yan*, et ressemble, sous plusieurs rapports, au *Pak-kop-pin*. Voici des détails suffisants pour en faire comprendre les principes généraux. La figure d'un être humain est imprimée sur un papier rouge, et, sur différentes parties du corps, sont marqués 36 noms d'animaux ou d'anciens personnages. Ces noms sont écrits sur 36 morceaux de papier. Le bureau du *Tsz-fa* en choisit un, qu'il renferme dans un sac une heure ou deux avant de le rendre public. Le gain est de 30 fois la mise, moins 10 pour 100 que retient la banque. Des formalités nombreuses à remplir, une erreur de calcul, des mises excessives, sont autant de causes de déchéance.

Le genre de *loterie* préféré par les classes élevées est celui que pratique la grande *loterie* du gouvernement à Canton, le *Way-sing*. C'est un pari basé sur le succès des aspirants à des grades scientifiques ou littéraires; celui qui, sur sa liste, a porté le plus grand nombre de noms de candidats favorisés gagne le gros lot; avec 1 dollar, on peut gagner jusqu'à 600 dollars, moins la retenue de 10 pour 100 que fait la banque.

**LOTIS**, nymphe qui fut changée en lotos, lorsqu'elle fuyait la poursuite de Priape.

**LOTTIER** (Louis), peintre français, né à La Haye-du-Puits (Manche) en 1815. Il entra d'abord dans l'administration des ponts et chaussées; mais le peintre Gudin, ayant eu l'occasion de voir quelques esquisses que Lottier avait peintes dans ses loisirs, l'engagea vivement à étudier la peinture. Des voyages dans le Levant et dans le Midi permirent au jeune artiste de dessiner beaucoup de scènes pittoresques, qui lui fournirent plus tard des sujets pour ses tableaux. Depuis 1839, M. Lottier a exposé un grand nombre de toiles représentant des points de vue pris à Constantinople, à Naples, à Toulon, au Caire, des marines, etc. Il a obtenu une médaille de 1re classe en 1852.

*** LOUANDRE** (Charles-Léopold), littérateur français. — Il a publié dans ses dernières années : les *Idées subversives de notre temps, étude sur la société française de* 1830 *à* 1871 (1873, in-12); *Chefs-d'œuvre des auteurs français avant La Fontaine* (1873, in-12) : *Chefs-d'œuvre des conteurs français contemporains de La Fontaine* (1874, in-12); *Chefs-d'œuvre des conteurs français après La Fontaine* (1874, in-12), etc.

*** LOUARGAT**, bourg de France (Côtes-du-Nord), cant. de Belle-Isle-en-Terre, arrond. et à 14 kilom. O. de Guingamp; pop. aggl., 579 hab. — pop. tot., 4,612 hab.

*** LOUBÈS (SAINT-)**, bourg de France (Gironde), cant. du Carbon-Blanc, arrond. et à 12 kilom. de Bordeaux; pop. aggl., 1,221 hab. — pop. tot., 2,463 hab.

*** LOUCHEMENT** s. m. — Action d'un liquide qui de limpide devient trouble. ‖ Dans ce sens, on dit aussi LOUCHISSEMENT.

**LOUCHIR** v. n. ou intr. (lou-chir — rad. *louche*). Devenir louche, perdre sa transparence. Se dit d'un liquide.

*** LOUDÉAC**, ville de France (Côtes-du-Nord), ch.-l. d'arrond., à 50 kilom. S. de Saint-Brieuc; pop. aggl., 1,979 hab. — pop. tot., 5,901 hab. L'arrond. compte 9 cant., 60 comm., 89,671 hab.

*** LOUDES**, bourg de France (Haute-Loire), ch.-l. de cant., arrond. et à 15 kilom. N.-O. du Puy; pop. aggl., 498 hab. — pop. tot., 1,617 hab.

*** LOUDUN**, ville de France (Vienne), ch.-l. d'arrond., à 54 kilom. N.-O. de Poitiers, sur une colline dont la petite Maine baigne le pied; pop. aggl., 3,874 hab. — pop. tot., 4,522 hab. L'arrond. compte 4 cant., 57 comm., 34,820 hab.

*** LOUDUN** (Eugène BALLEYGUIER, dit), littérateur français. — Ses derniers ouvrages sont : les *Pères de l'Eglise* (1860, in-18); les *Deux paganismes, l'antiquité*, 1re partie (1865, in-12); les *Nouveaux jacobins* (1869, in-12); *Journal d'un Parisien pendant la révolution de Septembre et la Commune* (1872-1873, 2 vol. in-12); l'*Abeille*, almanach de propagande bonapartiste (1872-1875, in-16); les *Précurseurs de la Révolution* (1875, in-8o), livre couronné par l'Académie française; le *Mal et le bien* (1876, in-12), etc. M. Loudun était conservateur de la bibliothèque de l'Arsenal lorsque la publication de son almanach lui fit perdre cette place.

*** LOUÉ**, bourg de France (Sarthe), ch.-l. de cant., arrond. et à 30 kilom. O. du Mans; pop. aggl., 1,226 hab. — pop. tot., 1,753 hab.

*** LOUGH** (John Graham), sculpteur anglais. — Il est mort à Londres en avril 1876.

*** LOUHANS**, ville de France (Saône-et-Loire), ch.-l. d'arrond., à 57 kilom. N.-E. de Mâcon, au confluent de la Seille et du Solnan; pop. aggl., 3,310 hab. — pop. tot., 4.163 hab. L'arrond. compte 8 cant., 81 comm., 88,074 hab.

**Louis XIV** (LA JEUNESSE DE), comédie en cinq actes, par Alexandre Dumas père. V. JEUNESSE, dans ce *Supplément*.

**Louis-Philippe** (PONT). V. PARIS, au t. XII du *Grand Dictionnaire*, p. 245.

**LOUISETTE** s. f. (lou-i-zè-te — rad. *Louis*). Nom qui fut quelquefois donné à la guillotine, pour rappeler qu'elle avait servi à trancher la tête de Louis XVI : LOUISETTE *était le nom d'amitié que Marat donnait à la guillotine*. (V. Hugo.)

— Bot. Un des noms vulgaires de la gesse tubéreuse.

*** LOUISIANE**, Etat de la confédération des Etats-Unis de l'Amérique du Nord. — La capitale politique de cet Etat est Bâton-Rouge, qui n'a que 12,000 hab.; mais la grande ville est La Nouvelle-Orléans, qui compte aujourd'hui 192,000 hab.

**LOUI-TSEU**, impératrice chinoise, qui enseigna à son peuple l'art d'élever les vers à soie et d'employer la matière des cocons à fabriquer des étoffes. Elle fut mise au rang des déesses.

**LOUKI**, déesse indoue des grains et de l'abondance.

**LOUKOUGA** ou **LUKUGA**, rivière de l'Afrique australe, sur le cours de laquelle on n'a encore que peu de renseignements. M. Cameron, le fameux explorateur de l'Afrique australe, a le premier signalé ce cours d'eau. Voici ce qu'il en dit dans un rapport adressé à la Société de géographie de Londres : « Le chef des naturels du pays où nous nous trouvions vint à bord et nous informa que le Loukouga débouchait dans le Loualaba, autre rivière regardée par M. Cameron comme la tête du Zaïré ou Congo. Il nous apprit que la navigation de ce fleuve était difficile en raison de la quantité d'herbes qui en obstruaient le cours. Aucun Arabe, ajouta-t-il, ne l'avait jamais descendu. » M. Cameron prit ses mesures pour descendre la rivière, et le 6 mai il la visita sur un parcours de 7 kilomètres environ. Il constata une largeur moyenne de 500 à 600 mètres et une profondeur de 3 à 5 brasses et fut arrêté par les herbes. Mais il constata qu'il était possible de passer avec des pirogues. Il observa qu'au débouché du lac dans la rivière se trouvait une barre formée par les débris de dégradation des rives. L'entrée du Loukouga a 2,400 mètres de largeur, mais une grande partie est obstruée par un banc de sable couvert de hautes herbes, et le passage n'est possible que sur le côté sud; encore est-il assez difficile. La barre qui obstrue la rivière est à 1 brasse 1/2 au-dessous du niveau de l'eau. En arrière, le fleuve a 3 brasses de profondeur au moins. Le sondage, opéré au point où le bateau que montait M. Cameron a dû s'arrêter, donna une profondeur de 3 brasses; mais le lit était tellement envahi par les herbes, que la navigation n'était plus possible.

L'eau du Loukouga possède un goût particulier qui rappelle celle du lac Tanganyika, dont la saveur est douceâtre et légèrement saline. Les rives sont formées de terrains plats, sablonneux et couverts de détritus d'herbes rejetées par le fleuve. Pendant qu'il se livrait à ces observations, M. Cameron remarqua que la rivière était couverte de petites bûches, de 10 à 15 centimètres de longueur, qui passaient parfaitement à travers les herbes, ce qui lui fit supposer qu'une pirogue bien dirigée pourrait y circuler sans rencontrer trop de difficultés. Le courant, à sa sortie du lac, avait une vitesse de 1 nœud 1 dixième à l'heure environ.

M. Cameron regarde la rivière de Loukouga comme le déversoir du lac. Il pense que cette rivière, qui durant la saison sèche alimente le lac, dont le niveau est assez bas, sert de déversoir au Tanganyika pendant la saison des pluies. Cette hypothèse est à vérifier.

Tels sont les renseignements fournis par M. Cameron, explorateur aussi instruit que courageux. Ils ne concordent pas absolument avec ceux qu'a transmis M. Stanley, le célèbre reporter envoyé par le *New-York Herald* à la recherche de Livingstone.

*** LOULAY**, bourg de France (Charente-Inférieure), ch.-l. de cant., arrond. et à 12 kilom. N. de Saint-Jean-d'Angely; 635 hab.

**LOULOU** s. m. (lou-lou). Sorte de petit chien de garde. ‖ On écrit aussi LOUP-LOUP.

*** LOUP (SAINT-)**, bourg de France (Deux-Sèvres), ch.-l. de cant., arrond. et à 19 kilom. N.-E. de Parthenay, au confluent du Thouet et du Cébron; pop. aggl., 777 hab.—



pop. tot., 1,503 hab. ‖ On l'appelle souvent SAINT-LOUP-SUR-THOUET.

*** LOUP-SUR-SEMOUSE (SAINT-)**, bourg de France (Haute-Saône), ch.-l. de cant., arrond. et à 30 kilom. N.-O. de Lure; pop. aggl., 2,785 hab. — pop. tot., 2,822 hab.

*** LOUPE (LA)**, bourg de France (Eure-et-Loir), ch.-l. de cant., arrond. et à 23 kilom. N.-E. de Nogent-le-Rotrou; pop. aggl., 1,211 hab. — pop. tot., 1,382 hab.

**LOURCHES**, bourg de France (Nord), cant., de Bouchain, arrond. et à 12 kilom. de Valenciennes; pop. aggl., 3,590 hab. — pop. tot., 3,965 hab.

*** LOURDES**, ville de France (Hautes-Pyrénées), ch.-l. de cant., arrond. et à 13 kilom. N.-E. d'Argelès, sur la rive droite du gave de Pau; pop. aggl., 4,496 hab. — pop. tot., 5,471 hab.

*** LOURDOUEIX-SAINT-PIERRE**, bourg de France (Creuse), cant. de Bonnat, arrond. et à 32 kilom. de Guéret; pop. aggl., 173 hab. — pop. tot., 2,034 hab.

**LOURES**, village de France (Basses-Pyrénées), cant. et à 10 kilom. de Mauléon-Barousse, arrond. et à 43 kilom. de Bagnères-de-Bigorre; 413 hab. Le village, situé au bord de la Garonne, dans une contrée pittoresque, est une station du chemin de fer de Toulouse à Bagnères-de-Luchon. Le voisinage des sources thermales de Barbazan, à 2 kilom., de l'autre côté de la Garonne, attire à Loures un assez grand nombre de voyageurs, dans la saison des eaux, l'établissement thermal de Barbazan n'étant pas de beaucoup assez vaste.

*** LOUROUX-BÉCONNAIS (LE)**, bourg de France (Maine-et-Loire), ch.-l. de cant., arrond. et à 27 kilom. N.-O. d'Angers; pop. aggl., 870 hab. — pop. tot., 2,944 hab.

**LOUSTALOT** (Gustave), homme politique, né à Dax en 1826. Il se fit une position brillante au barreau de sa ville natale et fut nommé quatre fois bâtonnier. Après le 4 septembre, le gouvernement de la Défense nationale le nomma sous-préfet de Dax, et, au 2 juillet 1871, les électeurs l'envoyèrent à l'Assemblée nationale, où il fit partie de la gauche. Aux élections du 20 février 1876, il échoua avec 5,211 voix, contre 5,606 données au candidat monarchiste, M. de Cardenau; mais l'élection de celui-ci ayant été invalidée pour cause de pression administrative, M. Loustalot fut réélu député le 21 mai 1876. Il alla reprendre sa place à gauche et il fut un des 363 qui votèrent un ordre du jour de blâme contre le ministère de Broglie-Fourtou. Il présenta de nouveau sa candidature pour les élections du 14 octobre 1877; mais les manœuvres des agents du ministère firent triompher M. de Cardenau, qui obtint 6,526 voix contre 5,863 données à M. Loustalot.

**LOUTA-N'ZIGHÉ**, lac de l'Afrique orientale. V. N'ZIGHÉ (Louta), au tome XI du *Grand-Dictionnaire*.

**LOUTIER** s. m. (lou-tié). Espèce de sorcier qui passait pour avoir des intelligences avec le loup, et dont celui-ci respectait le troupeau et la basse-cour. ‖ On l'appelait aussi LOUVETIER.

**Louverture** (TOUSSAINT), étude historique, par M. Gragnon-Lacoste (Paris, 1877, 1 vol. in-8o). L'auteur a eu en sa possession les papiers de Toussaint Louverture et de sa famille, dont le dernier membre s'est éteint obscurément à Bordeaux en 1850. Quoique cet ouvrage se ressente de l'hyperbole méridionale, il mérite d'être pris en considération en ce qu'il rectifie un assez grand nombre de données fausses et contient des documents intéressants. « Pour qui veut connaître, a dit M. Fréd. Béchard dans le *Journal officiel*, l'histoire compliquée de la fin de notre domination à Saint-Domingue, ce livre est à étudier avec soin, sauf à en rectifier les exagérations par la lecture de l'impartial résumé de M. Thiers. M. Gragnon-Lacoste reproche à l'illustre auteur de l'*Histoire du Consulat et de l'Empire* d'avoir trop sacrifié le Bonaparte noir au vrai Bonaparte. Le parti pris de son ouvrage ne prouve-t-il pas, au contraire, qu'emporté par l'admiration et l'amitié, il a parfois forcé la note, tandis que M. Thiers, déplorant les désastreux résultats de l'expédition du général Leclerc, mais blâmant aussi les actes de Toussaint Louverture, qui l'avaient rendue nécessaire, s'est maintenu dans la vérité juste? Conséquence forcée de leur rôle à tous les deux, l'un, historien national, l'autre, biographe personnel et, par conséquent, panégyriste à outrance. S'il ne faut accepter qu'avec une extrême réserve les appréciations du second, les faits dont son ouvrage est plein n'en sont pas moins intéressants à retenir. Ils confirment, pour la plupart, le jugement du premier, et son étude biographique, auxiliaire du récit historique, mérite à ce titre l'attention sérieuse de tous ceux qui veulent avoir une notion complète des événements de Saint-Domingue et du rôle qu'y a joué Toussaint Louverture. »

Ce que M. Gragnon-Lacoste met très-bien en lumière, c'est la déplorable façon dont fut conduite l'expédition française; elle nous fit perdre Saint-Domingue, qu'il eût été facile de conserver, si elle eût été moins maladroitement et surtout moins violemment conduite. Que les actes de Toussaint, ses procédés cauteleux vis-à-vis des commissaires de la République, son ambition visible de se tailler une sorte de souveraineté aient nécessité l'intervention de la France, c'est ce qu'on ne peut nier, quoique M. Gragnon-Lacoste essaye de démontrer le contraire. Mais il était possible d'intervenir moins brutalement que ne le fit le général Leclerc, sur les ordres du premier consul. La preuve en est dans la lettre que celui-ci adressait à Toussaint Louverture au moment même où il décidait l'expédition : « Nous avons conçu pour vous de l'estime, lui écrivait-il, et nous nous plaisons à reconnaître et à proclamer les grands services que vous avez rendus au peuple français. Si son pavillon flotte sur Saint-Domingue, c'est à vous et à vos braves noirs qu'il le doit. Appelé par vos talents et la force des circonstances au premier commandement, vous avez détruit la guerre civile, mis un frein aux persécutions de quelques hommes forcenés, mis en honneur le culte de Dieu, de qui tout émane... Ce n'est pas après les services que vous avez rendus et que vous pouvez rendre encore dans cette circonstance, avec les sentiments particuliers que nous avons pour vous, que vous devez être incertain sur votre considération, votre fortune et les honneurs qui vous attendent. » Sont-ce là les termes d'une lettre écrite à un rebelle? Mais toutes ces paroles conciliantes n'étaient qu'un leurre destiné à tromper le chef noir; à peine débarqué, Leclerc emporta d'assaut la citadelle du Cap et déclara la guerre. Toussaint Louverture se soumit; il obtint de vivre paisiblement dans un de ses domaines. Ce qui est abominable, c'est le guet-apens dans lequel on le fit tomber pour s'emparer de sa personne, qu'on redoutait encore, quoiqu'il se tînt bien tranquille, et pour l'expédier prisonnier en France. Le général Brunet l'invita à venir passer quelques jours chez lui, en villégiature : « Vous ne trouverez pas dans mon habitation champêtre, lui écrivit-il, tous les agréments que j'eusse désiré réunir pour vous y recevoir; mais vous y trouverez la franchise d'un galant homme qui ne fait d'autres vœux que pour la prospérité de la colonie et votre bonheur personnel. Si Mme Toussaint, dont je désire infiniment faire la connaissance, voulait être du voyage, je serais content. Si elle a besoin de chevaux, je lui enverrai les miens. Je vous le répète, général, jamais vous ne trouverez d'ami plus sincère que moi. » Le pauvre nègre, se fiant à la parole d'un soldat, se rendit aussitôt chez le général Brunet, qui lui fit le plus aimable accueil et l'introduisit dans son salon. Il l'y laissa seul un moment, sous un prétexte; tout à coup une douzaine d'officiers font irruption par deux portes, sabre et pistolet au poing, et somment Toussaint Louverture de se rendre. On s'empare de sa personne et on le conduit aux Gonaïves; des troupes avaient été échelonnées tout le long de la route depuis plusieurs jours, ce qui marque assez la préméditation du général. Toussaint fut embarqué la nuit et fit aussitôt voile pour la France. L'expédition française ne s'en porta pas mieux; décimés par la fièvre jaune, soldats, officiers et généraux périrent les uns après les autres. Nous perdîmes Saint-Domingue, que nous aurions très-probablement conservé en ménageant Toussaint Louverture et en lui laissant tous les titres honorifiques qu'il aurait voulus. C'est ce qui ressort clairement du récit de M. Gragnon-Lacoste.

La fin du prisonnier, étroitement gardé au fort de Joux, dans les neiges du Jura, fut lamentable. Son obstination à ne pas vouloir révéler l'endroit où il avait enfoui ses trésors, dans les mornes de Saint-Domingue, mit de mauvaise humeur Bonaparte; les geôliers le lui firent sentir. On le priva de couvertures, de café, d'aliments. M. Gragnon-Lacoste ne croit pas, avec raison, qu'il ait été empoisonné; le froid et la faim devaient le tuer aussi sûrement que l'arsenic. Un matin, le geôlier le trouva mort sur une chaise, près de la cheminée de son cachot, le bras droit pendant, les jambes étendues. A ses pieds était une mauvaise assiette ébréchée; à la crémaillère pendait une petite marmite qui lui servait à faire de la panade avec de vieilles croûtes de pain; c'était tout ce qu'on lui donnait. Ceci se passait le 27 avril 1803; quelques mois plus tard, Rochambeau ramenait de Saint-Domingue les débris de l'armée de Leclerc, une poignée de pauvres diables déguenillés, tremblant la fièvre. La politique impitoyable et déloyale du premier consul n'avait abouti qu'à séparer complétement de la métropole cette belle colonie, qu'une politique honnête et conciliante y eût si aisément rattachée.

**LOUVET** (Athanase), négociant et homme politique, né à Paris en 1809, mort dans la même ville en février 1876. Il fut nommé juge suppléant au tribunal de commerce en 1854, juge en 1857, et en 1866 président de ce tribunal. Aux élections complémentaires du 2 juillet 1871, il fut élu représentant par 124,773 voix, comme candidat de l'Union parisienne de la presse. Il prit place à l'Assemblée nationale sur les bancs du centre gauche. Il avait été créé chevalier de la Légion d'honneur en 1863, et en 1867, à l'occasion de l'Exposition universelle, il reçut le grade d'officier de l'ordre.

**LOUVETEUR** s. m. (lou-ve-teur — rad. *louveter*). Ouvrier qui fait le louvage ou le louvetage.

*** LOUVIERS**, ville de France (Eure), ch.-l. d'arrond., à 24 kilom. N. d'Evreux, sur l'Eure; pop. aggl., 9,924 hab. — pop. tot., 10,973 hab. L'arrondissement compte 5 cant., 111 comm., 64, 008 hab.

*** LOUVIGNÉ-DU-DÉSERT**, bourg de France (Ille-et-Vilaine), ch.-l. de cant., arrond. et à 16 kilom. N.-E. de Fougères; pop. aggl., 950 hab. — pop. tot., 3,583 hab.

*** Louvre** (MUSÉE DU). — Au commencement de l'année 1870, M. de Nieuwerkerke, un familier de la princesse Mathide, était surintendant des beaux-arts et chargé, en cette qualité, de la direction du musée du Louvre. Son administration ne fut point irréprochable, et les journaux de l'époque l'accusèrent de distraire de nos collections publiques des tableaux qu'il prêtait à des amis, qui en ornaient ou leurs appartements particuliers ou les cercles qu'ils fréquentaient.

L'affaire en son temps fit grand bruit, et le surintendant des beaux-arts dut faire rentrer au Louvre les tableaux prêtés. Ajoutons que, si M. de Nieuwerkerke était libéral à nos dépens, pour ses amis, il ne s'oubliait point non plus, et il confinait dans ses appartements, au Louvre, des dessins, des estampes et même des tableaux qui étaient ainsi soustraits aux regards du public. Lorsque M. Ollivier arriva au pouvoir le 2 janvier 1870, l'ancien Cinq, dont l'histoire gardera un si triste souvenir, créa un ministère des beaux-arts, qui fut confié à son ami, M. Maurice Richard. M. de Nieuwerkerke dut donner sa démission de surintendant et descendit de cette haute situation pour occuper l'emploi plus modeste de directeur des musées.

Bientôt la révolution du 4 septembre vint le rendre à la vie privée, et M. Charles Blanc, frère de l'illustre historien, fut nommé directeur des beaux-arts par le gouvernement de la Défense nationale.

Au moment où M. Charles Blanc prenait possession de son poste, les Prussiens approchaient de Paris; un siége était imminent et le bombardement de la grande cité était considéré comme certain par ceux qui connaissaient le chef de l'armée allemande.

Une partie des membres du gouvernement de Paris n'y croyait pas; cependant il fut décidé qu'on prendrait toutes les précautions nécessaires pour protéger, le cas échéant, les richesses inestimables que renfermait le Louvre. On commença par détacher de leur cadre et rouler les toiles qui pouvaient subir ce traitement, puis on les enveloppa soigneusement et on les plaça dans les caves. On garnit ensuite les fenêtres de sacs à terre solidement maintenus par des charpentes, puis on organisa un service spécial de gardiens. On reconnut bientôt que ces précautions n'avaient pas été inutiles, car au milieu de décembre les Prussiens commencèrent à bombarder Paris. Toutefois, ils n'atteignirent pas le Louvre.

L'armistice conclu avec la Prusse portait, entre autres clauses, qu'une portion de l'armée ennemie entrerait à Paris et ne l'évacuerait que lorsque les préliminaires du traité de paix seraient signés.

Le 1er mars 1871, à six heures du soir, le général de Kammecke demandait au général Vinoy, qui commandait la place de Paris, si les dispositions avaient été prises à l'effet d'ouvrir aux troupes allemandes le palais du Louvre le lendemain dès huit heures du matin. Dans la soirée, M. Vinoy, qui avait reçu une dépêche lui annonçant que l'Assemblée nationale avait ratifié les préliminaires du traité de paix, répondit au général allemand en mettant sous ses yeux l'article 3 du traité; cet article stipulait qu'immédiatement après la ratification des préliminaires Paris serait évacué, ainsi que les forts de la rive gauche de la Seine. M. de Bismarck, auquel en référa le général allemand, éluda cette clause en exigeant que l'acte authentique fût échangé avant l'évacuation. Les Prussiens gagnaient ainsi une journée, et l'empereur Guillaume, qui tenait essentiellement à ce que ses soldats, ou tout au moins quelques milliers d'entre eux, pussent visiter le Louvre et les Invalides, envoya au général Vinoy un de ses aides de camp, le prince Putbus, avec ordre de s'entendre au sujet de cette double visite. Après de longs pourparlers avec le général français, l'officier allemand renonça à la visite aux Invalides et se contenta de la visite au Louvre. Les soldats ennemis devaient pénétrer sans armes et par escouades dans les cours du Louvre, et non dans le musée.

Le 2 mars 1871, à midi, une escouade d'officiers prussiens traversait à pied la place du Carrousel et pénétrait dans le Louvre. Tout autour du palais, depuis la rue de Rivoli jusqu'à Saint-Germain-l'Auxerrois, et depuis le pavillon de Marsan jusqu'à la colonnade du Louvre, la foule était compacte et fort agitée. Des patrouilles de cavalerie la maintenaient avec peine, et d'un instant à l'autre le palais pouvait être envahi.

Voici comment M. Yriarte, qui était attaché à l'état-major du général Vinoy et qui, par suite, était présent sur les lieux, raconte cette visite : « L'entrée des Prussiens au Louvre faillit déterminer l'explosion, car les visiteurs, pour la première fois, se trouvaient en contact avec la population. Ils se répandirent dans les cours en gardant une certaine cohésion et arrivèrent jusqu'à la cour carrée, où, par suite d'une consigne mal donnée ou par l'imprudence d'un gardien, ils trouvèrent la porte des musées ouverte. Beaucoup d'entre ces officiers, familiers avec Paris et ses monuments, profitèrent de cette circonstance et s'introduisirent dans l'ancienne salle du musée Campana et, de là, dans les salles françaises et la galerie d'Apollon. La foule des Parisiens, qui, sous l'empire de la plus grande agitation, stationnait dans les rues et sur les places, voyant des uniformes étrangers dans le palais, éclata en vociférations, menaçant l'ennemi et lui jetant l'injure à la face.

» D'un autre côté, un certain nombre de jeunes officiers, qui se promenaient dans la galerie d'Apollon, ouvrirent imprudemment la grande fenêtre au-dessus du balcon dit de Charles IX et, dès lors, la situation devint très-tendue. Si, au lieu de dominer cette foule à une hauteur considérable, ces officiers se fussent trouvés de plain-pied, il eût été extrêmement difficile d'empêcher le conflit. Le peuple les interpella en leur jetant tout ce qui lui tombait sous la main. Bientôt un individu ayant eu l'idée de jeter des sous en criant : Voici le commencement des 5 milliards, un certain nombre des assistants suivit cet exemple. Les officiers répondirent à ces insultes par des railleries, par des cris et des gestes familiers aux gamins de Paris. Depuis la place Saint-Germain-l'Auxerrois jusqu'aux trois arcades du pont des Saints-Pères, les citoyens exaspérés poussèrent des clameurs qui parvinrent jusqu'aux oreilles du général en chef, logé dans la cour Caulaincourt. »

M. Vinoy donna l'ordre à quelques chasseurs à cheval de faire écarter la foule; mais ces soldats, qui partageaient en partie les sentiments du public, n'exécutèrent leur consigne que très-mollement et le tumulte continua. Les injures s'échangeaient des deux parts, et les Allemands, protégés par leur position élevée, répondirent aux quolibets de la foule sans trop s'inquiéter de ce qui pouvait survenir si des menaces on en venait à une collision. Il aurait suffi, en effet, d'un coup de fusil tiré, et les armes ne manquaient point dans la foule, pour amener un massacre et des complications épouvantables.

M. Vinoy, ayant été prévenu que l'exaspération était à son comble et que le peuple menaçait de forcer les grilles, prit le parti d'envoyer aux Allemands quelques-uns des officiers de son état-major pour leur faire comprendre que provoquer ainsi une foule dont l'exaspération patriotique était si naturelle pouvait avoir les conséquences les plus graves pour les deux pays.

« Nos officiers d'état-major, dit l'écrivain cité, s'avancèrent poliment au-devant des officiers allemands. Le colonel qui était à la tête de cette députation fit observer à nos ennemis que, dans une situation aussi périlleuse, le fait d'ouvrir les fenêtres du Louvre et de s'installer ostensiblement sur les balcons constituait une provocation inutile et un danger réel. Ces observations furent accueillies avec la plus grande hauteur; les officiers allemands se groupèrent bruyamment autour des envoyés et l'un d'eux, un chirurgien bavarois de très-petite taille, répondit avec violence : « Nous sommes les vainqueurs! » Les autres parlaient allemand avec une grande volubilité et semblaient n'avoir d'autre souci que de faire départir le colonel français de son calme et de sa courtoisie. Cet officier supérieur était ému, mais très-digne; de leur côté, ses compagnons, au nombre desquels figuraient de très-jeunes officiers qui faisaient encore partie de l'Ecole d'état-major, avaient peine à garder leur sang-froid. Ils insistèrent cependant pour qu'on fermât les fenêtres, et, voyant que l'esprit de conciliation n'animait pas ces messieurs, ils s'acquittèrent de leur mission comme on s'acquitte d'une mission donnée par un général en chef et vinrent rendre compte de ce qui se passait. »

La situation allait se compliquant de plus en plus, lorsque le général Vinoy, constatant que, contrairement à la convention, des officiers prussiens pénétraient à cheval dans la cour du Carrousel, fit fermer la grille des Tuileries et s'opposa à l'entrée de nouvelles escouades prussiennes. Pendant ce temps, les officiers allemands qui avaient pénétré dans le musée durent le quitter après avoir épuisé le temps dont ils disposaient pour leur visite, et lorsque d'autres vinrent se présenter pour pénétrer dans les galeries, ils trouvèrent porte close et durent se contenter de se promener dans les cours. On sait que la convention faite entre l'aide de camp du roi de Prusse et M. Vinoy ne parlait point de visite dans le musée et portait simplement que l'accès des cours serait permis aux officiers allemands. La visite de nos galeries par quelques-uns de nos ennemis avait duré deux heures environ. Le 3 mars, à midi, les Prussiens quittaient Paris.

Au lendemain de l'insurrection du 18 mars 1871 et lorsque les troupes du gouvernement eurent évacué Paris, une nouvelle administration prit possession du musée du Louvre. Elle se contenta de changer quelques ta-